

chauffage et l'entretien de la chapelle, des ornements, des vêtements et des livres aux frais du roi¹.

Toutes ces redevances et tous ces droits d'usage furent spécifiés par Philippe-le-Bel dans l'acte de concession qu'il fit remettre à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, sauf les quarante sous parisis et le nombre illimité de bestiaux, qui fut remplacé par le chiffre de quarante vaches. Les religieuses devaient entrer en jouissance de l'ermitage après la mort du chapelain. Elles semblaient à l'abri de tout trouble quant à cette possession. Cependant, en 1334, elles se virent sur le point d'être dépossédées des deux muids de blé, qu'elles percevaient annuellement dans les greniers de Béthisy. Philippe de Valois venait de faire remise à Robert de Boutenvillers, son échanson, et à Agnès, sa femme, leur vie durant, de tous les grains qu'ils lui devaient à cause de de leur terre de Puisiers ou du Grand-Puisieux², à Béthisy-

1. D. Bertheau, f° 118.

2. Le fief de Puisiers ou Puisieux, *Puteolum*, relevait du château de Béthisy. Nous y trouvons, au commencement du XIII^e siècle, Raoul, Thibaud, Eudes et Hilduin du Puisieux. (CARLIER. *Histoire du Duché du Valois*, t. II, 9, 10 et 105).

En 1220, Renaud de Béthisy, qui avait hérité du fief de Puisieux, à la mort de son père Hugues de Béthisy, et en habitait le manoir, y fonda une chapelle, de concert avec Emmeline, sa femme, dame d'Houdencourt. (CARLIER. *Ibid.*, t. II, p. 55).

Au XIV^e siècle, le fief de Puisieux fut divisé en deux parties, le Grand-Puisieux et le Petit-Puisieux, ce dernier situé vers Sainte-Luce et le Plessis-Châtelain. En 1334, le Grand-Puisieux était aux mains de Robert de Boutenvillers, échanson du roi, et d'Agnès, sa femme.

En 1502, suivant un dénombrement fourni à la comtesse d'Angoulême, Louise de Savoie, tutrice de François I^{er}, comte d'Angoulême et de Valois, ce fief était possédé par Ivon de Vaulx, écuyer, à qui il était échu à la mort d'Ivon de Vaulx, écuyer, et de Marie de Saint-Simon, ses père et mère.

L'hôtel seigneurial avec ses dépendances, chapelle, granges, cellier, cave, cour, colombier, étables, jardins, vergers, vignes, fontaine, vivier, 70 arpents de bois et terres, avait une superficie de cent arpents. Il tenait d'un côté au grand chemin, de l'autre à l'évêque de Senlis à cause de sa maison de Sainte-Luce, d'un bout vers le Plessis-Châte-